

[Text]

The Chairman: Thank goodness for that.

Mr. Schumacher: Yes. I believe that is really part of our problem; the fact that it exists. If it did not exist then there might be some inclination on the part of the departments to come to Parliament for their money, where they should come.

My next question is is this contingency fund broken down so that you can identify what the programs that come out of it should be charged to because it does not . . .

• 1025

The Chairman: Mr. Long will correct me if I am wrong, but a multitude of things are covered under the contingency fund, Vote 5, and I suppose this would slip in under one of those headings. Am I right, Mr. Long?

Mr. Long: The contingency vote is available to supplement other votes.

Mr. Schumacher: Would the Treasury Board then keep any track of the votes they were supplementing when making this payment?

Mr. Long: Yes. This would appear in the public accounts, sir. There are two ways it can be done. It can be left to charge to the contingency fund and the contingency fund moneys can be transferred to the vote that is being supplemented. I am not sure whether we can tell you right now just where this was reported.

The Chairman: And was there a transfer back?

Mr. Long: Mr. Gilhooly tells me it was shown as an expenditure from Vote 5, the contingency vote.

Mr. Schumacher: I understand that but I am trying to get some indication of the intention of the government when they made that payment. Did they consider they were supplementing this fitness and amateur sport program or the centennial program—because Dr. Willard has mentioned that this partly resulted from conversations with John Fisher—and if there is some record in the administration as to what they thought they were doing, we would be a little more enlightened.

The Chairman: To answer your question, Mr. Schumacher, perhaps we could put a supplementary. In view of the fact that the money was paid out of the contingency vote, was that amount of money transferred back to the fitness and amateur sport account? Did you have it transferred back?

Dr. Willard: No, Mr. Chairman. My understanding was that it was a contingency vote related to the centennial project.

Mr. Schumacher: That helps.

The Chairman: Mr. Mather, you have another question.

Mr. Mather: My question is to Dr. Willard. In the first paragraph of paragraph 120 it is stated that:

Provision is made in the Fitness and Amateur Sport Act, . . . for payments, not exceeding \$5,000,000 in any one year, to encourage, promote and develop fitness and amateur sport in Canada, including grants to any agency, organization or institution carrying on activities in the field.

Does the Canadian Olympic Association benefit from any of these grants or payments?

[Interpretation]

Le président: Dieu merci!

M. Schumacher: Oui. Je crois que c'est là une partie de notre problème; le fait que ce fonds existe. S'il n'existait pas certains ministères, seraient peut être disposés à présenter au Parlement pour obtenir de l'argent nécessaire.

Ma prochaine question est la suivante: Ce fonds en cas imprévu est-il ventilé de sorte qu'on puisse identifier le crédit qui correspond à tel programme car il ne . . .

Le président: M. Long me corrigera si je suis dans l'erreur mais une multitude de choses relèvent du fonds en cas d'éventualité, le crédit 5 devrait être sous l'une de ces rubriques. Est-ce exact, monsieur Long?

M. Long: Le crédit en cas d'éventualité est disponible comme supplément à d'autres crédits.

M. Schumacher: Le Conseil du trésor ne devait-il pas alors tenir un compte exact des crédits auxquels il accordait un supplément?

M. Long: Oui. Cela paraîtrait dans les comptes publics, monsieur. Il y a deux façons de le faire. On peut l'imputer aux fonds en cas d'éventualité et l'argent de ce fonds peut être transféré aux crédits auxquels on accorde un supplément. Je ne suis pas certain si nous pouvons vous dire dès maintenant s'il y a eu un rapport à ce sujet.

Le président: Et y a-t-il eu transfert en sens inverse?

M. Long: M. Gilhooly nous dit que l'on fait paraître comme dépense du crédit 5 le crédit du fonds en cas d'éventualité.

M. Schumacher: Je comprends cela mais j'essaie d'obtenir des renseignements au sujet des intentions du gouvernement lorsqu'ils ont fait ce paiement. Le gouvernement estimait-il qu'ils accordaient un supplément à ce programme sur la santé et le sport amateur ou un au programme du centenaire, car M. Willard l'a mentionné et cela découle en partie des conversations avec John Fisher, il y a quelque chose à ce sujet dans les dossiers de l'administration et cela nous permettrait d'avoir une meilleure idée de la situation.

Le président: Pour répondre à votre question monsieur Schumacher, peut-être que nous devrions proposer une question supplémentaire compte tenu du fait que l'argent a été versé à même le fonds en cas d'éventualité, ce montant d'argent a-t-il été transféré en retour au compte pour le Programme sur la santé et le sport amateur? L'a-t-on transféré en sens inverse?

Dr. Willard: Non, monsieur le président. Si je comprends bien c'était un crédit en cas d'éventualité relié au projet du centenaire.

M. Schumacher: Cela nous aide.

Le président: Monsieur Mather, vous avez une autre question à poser?

M. Mather: Ma question s'adresse au docteur Willard. Au début du paragraphe 120 on déclare ce qui suit:

Il existe une disposition à la Loi sur la santé et le sport amateur, relative à des paiements n'excédant pas 5 millions de dollars pour une seule année en vue d'encourager, de promouvoir et de développer la santé et le sport amateur au Canada et comprenant des subventions aux agences, organismes ou institutions qui œuvrent dans ce domaine.

L'Association olympique canadienne bénéficie-t-elle de ces subventions de paiements?